

Aide-mémoire du Président

Première réunion du Comité de la Conférence chargé du suivi de l'EEI

Mercredi 21 janvier 2009

Mohammad Saeid Noori-Naeini, Président

- 1. Introduction:** Le Président a souhaité aux Membres une nouvelle année d'activité intense au sein du Comité, notant qu'en 2009 les efforts seront concentrés sur la mise en œuvre des mesures convenues par la Conférence de la FAO lors de sa session extraordinaire tenue en novembre 2008, et sur la conclusion des travaux en suspens au titre du Plan d'action immédiate (PAI). Il a noté que le rapport final du Comité devait être achevé d'ici septembre, pour être examiné par la Conférence en novembre 2009. Cela demandera une conduite souple et rapide des travaux du Comité, ainsi qu'un partenariat étroit et une planification coordonnée avec la Direction.
- 2. Bureau et membres des groupes de travail:** les membres du Bureau, les présidents et les vice-présidents, ainsi que les pays porte-parole au sein des trois groupes de travail (GT) ont été proposés par les groupes régionaux et approuvés comme indiqué à l'annexe 3. Les Membres ont remercié le Président sortant du GT III, M. Parasuram de l'Inde, et souhaité la bienvenue au nouveau Président, M. De Luna des Philippines. Il a été noté que les modalités de travail du Comité, de son Bureau et de ses groupes de travail resteraient les mêmes qu'en 2008, conformément à la résolution 1/2008 de la Conférence concernant l'adoption du PAI pour le renouveau de la FAO, dont une synthèse figure à l'annexe 2.
- 3. Changement de culture:** les Membres étaient satisfaits des progrès accomplis jusqu'à présent et se sont félicités de la conduite active du processus de changement de culture. De nombreuses questions ont été examinées et seront développées davantage lors du séminaire informel sur le PAI prévu le 28 janvier 2009. Les Membres ont souligné en particulier la nécessité de passer du processus à des résultats, en assurant la continuité et la durabilité à long terme. Ils ont également souligné les liens étroits entre les éléments du PAI, les pratiques de la Direction et les attentes du personnel.
- 4. Priorités et enchaînement des mesures de gestion prévues pour la mise en œuvre du PAI:** le document préparé par la Direction est joint en annexe 4. Les Membres ont apprécié les dispositions prévues pour assurer la mise en œuvre du PAI, et notamment une exécution, une supervision, un suivi et une communication efficaces, ainsi que l'établissement de rapports, et ils ont souhaité la bienvenue aux responsables du Groupe d'appui à la réforme. Les Membres se sont également félicités des travaux préparatoires entrepris par la Direction pour regrouper le PAI en 14 grands projets et 2 groupes thématiques. Notant que la Direction était tout à fait résolue et prête à l'action, les Membres ont demandé que la documentation relative à la mise en œuvre du PAI, qui sera préparée par la Direction pour la prochaine réunion, contienne une indication précise des priorités, de l'enchaînement, du calendrier d'exécution et des coûts. La Direction a indiqué que 6 pour cent seulement du budget estimatif (21,8 millions d'USD de ressources extrabudgétaires) nécessaire pour la mise en œuvre du PAI avaient été reçus à ce jour. Bien que le déroulement des activités n'en ait pas été affecté jusqu'à présent, des difficultés pourraient toutefois bientôt surgir en l'absence de nouvelles contributions. La Direction est convenue de fournir des mises à jour régulières concernant le versement des contributions au Fonds fiduciaire. Il a également été décidé de procéder à un examen plus approfondi de ce problème et d'autres questions, lors du séminaire informel sur le PAI.
- 5. Calendrier indicatif des réunions du Comité:** Le Président a noté qu'en 2009, la plupart des travaux de fonds seront pris en charge par la Direction. Il était donc nécessaire d'assurer la pleine compatibilité des plans de travail du Comité et de la Direction. Par ailleurs, ces plans devaient être dûment coordonnés avec les réunions des organes directeurs prévues en 2009. Le Président a également noté que de nombreuses réunions devaient se dérouler à la FAO, au PAM et au FIDA, limitant ainsi le nombre des journées disponibles pour les réunions du Comité – 16 jours à programmer par demi-journée, soit 32 sessions au total. Le Calendrier indicatif des réunions du

Comité, après mise à jour, figure à l'annexe 5. Il a été décidé qu'une journée devait être réservée en février aux réunions du Comité ou des groupes de travail.

6. Examen de mécanismes pour une consultation plus étroite des ONG dans le cadre des travaux du Comité: lors de la session extraordinaire de la Conférence, en novembre 2008, les Membres ont proposé d'examiner ce point dans le cadre du Comité. On a souligné l'importance des contributions des ONG aux réunions et aux travaux techniques de la FAO. Il a été procédé à un examen préliminaire des mesures pouvant être prises pour faciliter la consultation des ONG, à savoir: 1) la tenue occasionnelle de réunions informelles avec le Président du Comité; 2) l'échange d'information par le biais du site web public du Comité; 3) l'ouverture, sur ce même site web, d'une fenêtre pour l'affichage des avis des ONG; et 4) la participation des ONG, en tant qu'observateurs, à des réunions spécifiques du Comité. Il était entendu que les ONG ne pouvaient pas prendre part à la prise de décision. Les Membres ont indiqué la nécessité d'étudier la portée et les modalités de ces éventuelles mesures au regard des règles de la FAO, ainsi que leurs incidences potentielles en matière de ressources. Il a été demandé à la Direction de préparer un bref document pour permettre une meilleure évaluation des mesures possibles en vue d'un examen plus approfondi.

Annexe 1

Ordre du jour de la première réunion du Comité de la Conférence chargé du suivi de l'EEI

1. Introduction du Président
2. Désignation, d'un commun accord:
 - a. des membres du Bureau
 - b. des présidents et vice-présidents des groupes de travail
 - c. des pays porte-parole au sein des groupes de travail
3. Changement de culture
4. Priorités et enchaînement des mesures de gestion prévues pour la mise en œuvre du PAI, sous réserve de la disponibilité de fonds
5. Calendrier indicatif des travaux du Comité
6. Examen de mécanismes pour une consultation plus étroite des ONG dans le cadre des travaux du Comité – réflexions du Président sur les mécanismes possibles
7. Autres questions

Annexe 2

Le Comité de la Conférence: Mandat, structure, organisation, rapports Résumé de la Résolution 1/2008

Le Comité de la Conférence (CoC-EEI) a été créé par la Conférence en 2008 pour i) continuer à assurer le suivi de l'EEI et ii) achever le travail restant à faire pour mettre en oeuvre le Plan d'action immédiate pendant l'année 2009.

Mandat

Le Comité de la Conférence a pour fonction de recommander à la Conférence en 2009:

- le nouveau Cadre stratégique, le Plan à moyen terme 2010-13 et le PTB 2010-11;
- tout changement dans la composition du Conseil;
- la poursuite des réformes des systèmes, du changement culturel et de la restructuration de l'Organisation, notamment en ce qui concerne l'Examen détaillé, l'évaluation des risques pour l'Organisation et les ressources humaines;
- les amendements à apporter aux Textes fondamentaux comme prévu dans le PAI;
- des propositions relatives au concept de « Réforme dans la croissance ».

Structure

Le **Président** (M. Noori) et les **Vice-Présidents** (l'Ambassadeur van Ardenne et l'Ambassadeur Ngirwa) du CoC-EEI ont été désignés par la Conférence en 2008.

Le **Bureau** du CoC-EEI, ouvert à des observateurs sans droit de parole de l'ensemble des membres de la Conférence et s'occupant uniquement de questions administratives et organisationnelles, est composé des personnes suivantes:

- le Président et les Vice-Présidents du Comité;
- un représentant d'un État Membre par région;
- les Présidents et Vice-Présidents des trois Groupes de travail (participant en tant qu'observateurs ayant droit de parole).

Les trois **Groupes de travail** du CoC-EEI, composés chacun de trois porte-parole d'État Membre par région et ouvert à tous les Membres de la FAO avec droit de parole illimité, se répartiront les tâches suivantes:

- Groupe de travail I: Cadre stratégique, PMT 2010-13 et PTB 2010-11;
- Groupe de travail II: amendements aux Textes fondamentaux et tout changement concernant la composition du Conseil (taille et représentation régionale);
- Groupe de travail III: réforme des systèmes, changement de culture et restructuration organisationnelle.

Organisation

Ouvert à tous les Membres avec droit de parole, le CoC-EEI travaillera avec:

- l'appui direct des Groupes de travail;
- les avis du Conseil, du Comité du Programme, du Comité financier et du CQCJ;
- le soutien actif de la direction de la FAO;

Les travaux du CoC-EEI se dérouleront dans toutes les langues de la FAO.

Les sessions du CoC-EEI, de son Bureau et de ses Groupes de travail devront être programmées de façon à ne pas se superposer aux réunions principales des institutions ayant leur siège à Rome, même partiellement.

Des aide-mémoire seront établis après toutes les sessions du CoC-EEI, de son Bureau et de ses Groupes de travail.

Rapports

Le CoC-EEI devrait:

- publier son rapport sur les amendements aux Textes fondamentaux en juin 2009;
- mettre un point final à son rapport à la Conférence avant septembre 2009.

Annexe 3

Membres du Bureau et des Groupes de travail du Comité de la Conférence (CoC-EEI) en 2009				
<i>Président: M. Noori Naeini (Président indépendant du Conseil)</i>				
<i>Vice-Présidents: Ambassadeur van Ardenne (Pays-Bas) et Ambassadeur Ngirwa (Tanzanie)</i>				
	Cadre stratégique, PMT et PTB	Textes fondamentaux et composition du Conseil	Réforme des systèmes, changement de culture et restructuration organisationnelle	Bureau
	Groupe de travail I	Groupe de travail II	Groupe de travail III	
Président Co-Président	Vic Heard (Royaume-Uni)	Lamya Al-Saqqaf (Koweït) Natalie Feistritzner (Autriche)	Noel de Luna (Philippines)	M. Noori Naeini
Vice-Président	Horacio Maltez (Panama)		Rita Mannella (Italie)	Ambassadeur van Ardenne Ambassadeur Ngirwa
Afrique	Cameroun	Angola	Éthiopie	Érythrée
	Côte d'Ivoire	Congo (Rép.)	Gabon	
	Zimbabwe	Nigéria	Égypte	
Asie	Chine	Sri Lanka	Malaisie	Pakistan
	Inde	Indonésie	Thaïlande	
	Japon	Pakistan	Bangladesh	
Europe	Allemagne	France	Belgique	Suède
	Pologne	Fédération de Russie	Finlande	
	Suisse	Espagne	Turquie	
Amérique latine et Caraïbes	Colombie	Argentine	Brésil	Brésil
	Paraguay	Brésil	Mexique	
	Venezuela	Rép. dominicaine	Venezuela	
Proche-Orient	Égypte	Jordanie	Oman	Afghanistan
	Iran	Syrie	Soudan	
	Afghanistan	Égypte	Libye	
Amérique du Nord	Canada	Canada	Canada	États-Unis d'Amérique
	États-Unis d'Amérique	États-Unis d'Amérique	États-Unis d'Amérique	
Pacifique Sud-Ouest	Australie	Australie	Australie	Australie
	Nouvelle-Zélande			

Annexe 4

Note destinée au Comité de la Conférence chargé du suivi de l'EEI sur les progrès accomplis dans la mise en oeuvre du Plan d'action immédiate 21 janvier 2009

Introduction

1. À sa trente-cinquième session, tenue du 18 au 22 novembre 2008, la Conférence a approuvé le Plan d'action immédiate (PAI) pour le renouveau de la FAO, a créé un Comité de la Conférence de durée limitée (CoC-EEI) chargé du suivi de l'Évaluation externe indépendante de la FAO et est convenue que la mise en œuvre du PAI en 2009 exigerait un financement extrabudgétaire, tandis que pour l'exercice 2010-2011, son financement serait inclus dans le Programme de travail et budget.

Enchaînement et classement par ordre de priorité des mesures

2. Pour assurer une mise en œuvre efficace et cohérente, les mesures prévues dans le PAI¹ ont été réparties entre 14 grands projets, relevant eux-mêmes de cinq groupes thématiques (voir Annexe 1). Chaque projet sera dirigé par un fonctionnaire spécialisé dans le domaine concerné, tandis que les groupes thématiques seront dirigés, le cas échéant, par les utilisateurs des services afin d'assurer la prise en compte du point de vue des clients et incluront des représentants des bureaux décentralisés.
3. Les dispositions prises concernant la mise en œuvre découlent de la nécessité d'assurer des consultations fructueuses avec le personnel, une exécution efficace des projets, un suivi et des communications intégrés concernant les projets, une prise de décisions efficace et des communications rapides avec les membres.
4. L'Annexe 2 indique comment ces facteurs ont été intégrés dans les dispositions proposées afin d'assurer une exécution, un contrôle, un suivi, des communications et l'établissement de rapports efficaces. La direction a affecté des fonctionnaires de rang supérieur aux postes de direction du groupe d'appui à la réforme, des groupes thématiques et des projets.
5. L'une des premières tâches des directeurs de projet consistera à établir des plans détaillés, assortis d'évaluations détaillées des coûts, ainsi qu'à vérifier et éventuellement modifier les estimations initiales et à les soumettre au Comité financier pour examen en mars. Ces plans permettront une analyse détaillée de l'enchaînement et de l'interdépendance des projets.
6. La direction accorde la priorité absolue aux matrices d'action « Cadre stratégique de la FAO et nouveau cadre fondé sur les résultats » et « Réforme de la programmation et de l'établissement du budget et suivi fondé sur les résultats » qui constituent la pierre angulaire du processus de réforme et a lancé le projet de gestion fondée sur les résultats qui en découle à la mi-décembre 2008. La priorité absolue est également accordée à la restructuration organisationnelle, qui doit être formulée d'ici au mois d'avril afin d'être intégrée dans le projet de gestion fondée sur les résultats.
7. La Conférence a approuvé une présentation standard pour les objectifs stratégiques et fonctionnels et leurs résultats organisationnels dans le PMT et le PTB et cette présentation a servi de base au cadre de résultats en cours d'élaboration par la direction. Les processus de planification du PMT et du PTB sont axés sur la mise au point définitive de la présentation des résultats pour chacun des objectifs stratégiques et fonctionnels, tout en garantissant des consultations régulières entre le personnel et les unités concernées. Le nouveau Cadre stratégique, le PMT 2010-2013 et le PTB 2010-11 seront présentés dans un seul et même document de planification qui sera prêt pour examen par les organes directeurs d'ici à la fin du mois de juillet 2009. Un calendrier général à cet égard est fourni à l'Annexe 3².
8. Bien que le projet de gestion fondée sur les résultats ait déjà été lancé, sa mise en œuvre dépend de l'achèvement préalable d'un certain nombre d'autres actions connexes. Ces actions incluent, outre la restructuration de l'Organisation, l'introduction d'un système de gestion des performances et d'autres réformes concernant les ressources humaines.
9. Outre le projet de gestion fondée sur les résultats et les mesures qui y sont associées, la direction a identifié d'autres domaines auxquels attribuer un rang élevé de priorité, à savoir la réforme de la décentralisation, les changements à apporter aux systèmes de gestion et d'administration des ressources humaines et le changement de culture. Ces domaines sont étroitement interconnectés et ne peuvent être examinés isolément, leur mise en œuvre exigeant une approche intégrée.

¹ Y compris l'Examen détaillé et tout point en suspens découlant des actions immédiates du DG.

² Les contributions de la direction sont indiquées en caractères normaux, tandis que les étapes relatives à l'examen par la gouvernance sont indiquées en italiques.

10. Pendant ce temps, la direction travaille dans le plus grand nombre possible de domaines peu coûteux supplémentaires, parmi lesquels:
- le **changement de culture**, où l'équipe chargée du changement de culture a organisé des groupes de réflexion et des sessions porte ouverte, tant au Siège que dans les bureaux décentralisés, et a élaboré une stratégie de communication et créé une page web;
 - les **ressources humaines**: le système d'évaluation et de gestion de la performance (PEMS) pilote sera au point fin janvier et sera évalué en février 2009; le système sera adapté en fonction des résultats et des activités de formation et de vulgarisation seront organisées à l'intention du personnel de l'Organisation au cours de l'année 2009, sa mise en place effective étant prévue pour 2010/11; les politiques concernant la rotation et la mobilité du personnel, le Programme de jeunes cadres, l'emploi de retraités, le recrutement de consultants et la parité hommes-femmes sont en cours d'élaboration;
 - les **changements à apporter aux Textes fondamentaux**: un certain nombre de documents sont en cours d'élaboration concernant essentiellement l'Acte constitutif et le Règlement général de l'Organisation pour renvoi au CQCJ;
 - la **décentralisation**: la circulaire sur les relations et les responsabilités est en cours de révision afin de transférer la responsabilité immédiate des bureaux techniques décentralisés aux SDG/RR; les SDG/RR participent désormais à toutes les réunions de direction de haut niveau par lien vidéo et les bureaux régionaux sont désormais impliqués dans les réunions de haut niveau relatives à des activités prioritaires, telles que l'Initiative sur la flambée des prix des denrées alimentaires, le Centre de gestion des crises et le Groupe d'appui à la réforme;
 - la **décentralisation du PCT**: un projet de plan de mise en œuvre a été publié en novembre dernier;
 - les **partenariats**: des stratégies pour le secteur privé, la société civile, le système des Nations Unies et les institutions ayant leur siège à Rome sont en cours d'élaboration;
 - la **rationalisation de l'administration**: un certain nombre de mesures sont en cours d'application.
- Un rapport de situation exhaustif sur la mise en œuvre du PAI sera communiqué au CoC à sa prochaine réunion.

Disponibilité de fonds

11. La direction a mis en place un système visant à assurer l'exécution efficace et coordonnée du PAI. Elle a identifié des domaines prioritaires clés et a commencé à agir chaque fois que possible. Elle a affecté des dirigeants de haut niveau à des postes de responsabilité et mettra en route un exercice visant à valider les estimations initiales des coûts. La direction a lancé sans tarder le projet de gestion fondée sur les résultats et a obtenu des résultats dans un certain nombre de domaines à faible coût. Elle est désormais prête à lancer le programme intégral du Plan d'action immédiate, sous réserve que des ressources financières soient disponibles.
12. La Conférence a exhorté tous les États membres à fournir des ressources extrabudgétaires d'un montant provisoire de 21,8 millions d'USD pour 2009, en vue de la constitution d'un fonds fiduciaire spécifique. À la mi-janvier, les annonces de contributions reçues se montaient à quelque 4,2 millions d'USD et les paiements effectifs à 1,2 million d'USD.

Annexe 1 – Regroupement du PAI, des recommandations de l’Examen détaillé et des actions immédiates en suspens en projets, groupes thématiques et matrices d’action³

Groupe thématique 1 – Meilleure articulation des besoins des membres grâce à une gouvernance et à un contrôle efficaces

Projet 1 – Réforme des organes directeurs

Priorités en matière de gouvernance (PAI 2.1 – 2.4)
Conférence (PAI 2.5 – 2.13)
Conseil (PAI 2.14 – 2.25)
Président indépendant du Conseil (PAI 2.26 – 2.34)
Comité du Programme et Comité financier (PAI 2.35 – 2.47)
Comité des questions constitutionnelles et juridiques (PAI 2.48 – 2.51)
Conférences régionales (PAI 2.52 – 2.55)
Comités techniques (PAI 2.56 – 2.65)
Réunions ministérielles (PAI 2.66 – 2.67)
Organes directeurs, Conventions, Traités, Codex, etc. (PAI 2.68 – 2.69)
Autres mesures visant à améliorer l’efficacité de la gouvernance de la FAO (PAI 2.70 – 2.76)
Nomination et mandat du Directeur général (PAI 2.95 – 2.101)

Projet 2 – Contrôle

Évaluation (PAI 2.77 – 2.90)
Vérification des comptes (PAI 2.91 – 2.94)

Groupe thématique 2 – Accent mis sur les besoins des membres grâce à une programmation fondée sur les résultats, au suivi, à l’établissement de rapports et à la mobilisation de ressources

Projet 3 – Réforme de la programmation et de l’établissement du budget et suivi fondé sur les résultats

Objectifs stratégiques de la FAO et nouveau Cadre fondé sur les résultats (PAI 1.1 – 1.8)
Réforme de la programmation et de l’établissement du budget et suivi fondé sur les résultats (PAI 3.1 – 3.11)
Publication dans toutes les langues de l’Organisation (PAI 3.55 – 3.58)
Concevoir le nouveau modèle de planification et d’établissement du budget regroupant les fonds du Programme ordinaire et les fonds extrabudgétaires (Examen détaillé – 11)
Identifier les domaines susceptibles d’amélioration et définir les mesures à prendre à l’appui de la gestion fondée sur les résultats (Examen détaillé – 12)
Interdisciplinarité (DG–EA)

Projet 4 – Mobilisation et gestion des ressources

Stratégie de mobilisation et de gestion des ressources (PAI 3.12 – 3.21)

Groupe thématique 3 – Extension du principe de l’unité d’action de l’Organisation grâce à l’alignement de nos structures, rôles et responsabilités sur le cadre de résultats

Projet 5 – Programme de coopération technique

Programme de coopération technique (PAI 3.22 – 3.29)

Projet 6 – Décentralisation

Décentralisation (PAI 3.76 – 3.90, 3.95)

³ Numéros entre parenthèses: PAI – Plan d’action immédiate, RBR – Examen détaillé, DG–EA – Mesures immédiates à prendre par le DG.

Projet 7 – Structure du Siège

Structure du Siège (PAI 3.91 – 3.94, 3.96 — 3.103)

Examiner les rôles des comités internes et en réduire le nombre (Examen détaillé – 7)

Renforcement de la gouvernance des technologies de l'information (Examen détaillé – 13)

Projet 8 – Partenariats

Partenariats (PAI 3.104 – 3.118)

Travail conjoint avec l'AIEA (DG-EA)

Groupe thématique 4 – Utilisation efficace des contributions des membres grâce à la réforme des systèmes administratifs et de gestion**Projet 9 – Réforme des systèmes administratifs et de gestion**

Réforme des systèmes administratifs et de gestion (PAI 3.37 – 3.42)

Modification des Textes fondamentaux (PAI 3.43)

Suivi de l'Examen détaillé (PAI 3.44 – 3.48)

Aligner les objectifs des fonctions d'appui sur les objectifs stratégiques de l'Organisation, en définissant des objectifs clés d'efficacité et d'accords de prestation de services (Examen détaillé – 2)

Redéfinir le rôle de la direction générale en ce qui concerne les activités administratives (Examen détaillé – 5)

Transférer des activités à faible valeur ajoutée/transactionnelles au Centre des services communs et envisager une évaluation de la gouvernance actuelle (Examen détaillé – 8)

Identifier et exploiter des synergies avec d'autres organismes des Nations Unies pour l'obtention de biens et services communs (achats pour le Siège) et fusionner les services de gestion des installations (Examen détaillé – 18)

Impliquer le Service des contrats et achats dans les phases et activités initiales ayant trait aux achats (achats pour les projets) (Examen détaillé – 19)

Passer d'une gestion des vendeurs agréés à une gestion active des fournisseurs (principes de partenariat) (Examen détaillé – 20)

Rationaliser les processus logistiques et de livraison (Examen détaillé – 21)

Envisager de donner davantage de pouvoir aux fonctionnaires régionaux et locaux pour la gestion des achats locaux (Examen détaillé – 22)

Définir un plan pour la gestion des dossiers courants en envisageant de passer à une gestion électronique et à l'externalisation (Examen détaillé – 23)

Définir une approche du style de communication et de la gestion des documents qui permette de réduire les besoins en matière d'impression et de stockage (Examen détaillé – 24)

Projet 10 – Manuel de la FAO

Rationaliser les politiques et procédures de la FAO (manuel) (Examen détaillé – 3)

Création d'une unité régulatrice (Examen détaillé – 4)

Projet 11 – IPSAS et Oracle

Mise en œuvre des IPSAS en tant qu'initiative indispensable pour la division des finances et la FAO dans son ensemble (Examen détaillé – 9)

Mise à jour d'Oracle pour la gestion du personnel et des infrastructures TI dans les bureaux décentralisés (Examen détaillé – 14)

Conception du système d'information de gestion (Examen détaillé – 15)

Projet 12 – Gestion des risques dans l’Organisation

Cadre de gestion des risques dans l’Organisation (PAI 3.49 –3.54)

Mise en œuvre de la gestion des risques dans l’Organisation (Examen détaillé –10)

Groupe thématique 5 – Optimiser les ressources humaines grâce à une politique, à des pratiques et à un changement de culture en matière de ressources humaines**Projet 13 – Changement de culture**

Changement de culture institutionnelle (PAI 3.30 – 3.32)

Éthique (PAI 3.33 – 3.36)

Projet 14 – Ressources humaines

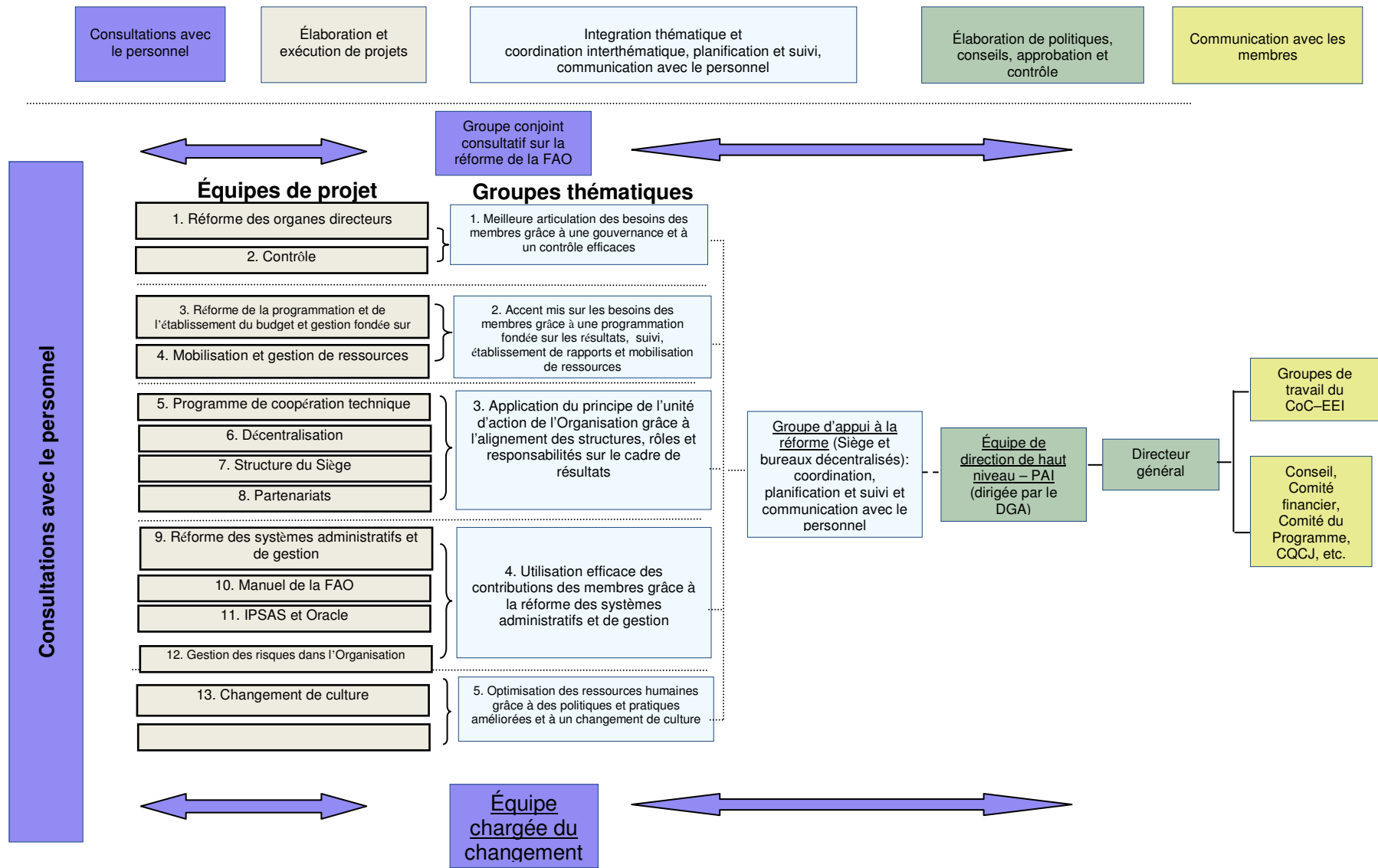
Politiques et pratiques en matière de ressources humaines (PAI 3.59 – 3.77)

Définir un nouveau rôle pour la fonction ressources humaines (Examen détaillé- 6)

Achever le cadre de compétences (Examen détaillé – 16)

Examiner le cadre redditionnel de la fonction ressources humaines au sein de AFH et dans d’autres entités de la FAO (autres départements, bureaux décentralisés,

Centre des services communs) (Examen détaillé – 17)



L'Équipe de haute direction chargée de la mise en œuvre du PAI assumera l'entière responsabilité de la mise en œuvre du PAI pour la période 2009–11. Elle assurera des conseils en matière de politiques, un arbitrage et un contrôle, mobilisera le personnel et l'expertise nécessaires à la mise en œuvre du PAI, mobilisera des ressources financières de toutes origines (contributions mises en recouvrement et contributions volontaires) et en assurera la bonne utilisation et aidera le Directeur général à faire rapport aux organes directeurs sur les progrès accomplis.

Le **Groupe d'appui à la réforme** aidera l'Équipe de haute direction et facilitera la mise en œuvre du PAI. Il est composé d'un fonctionnaire de rang supérieur de chaque département et bureau. Il planifiera, suivra et notifiera les progrès accomplis concernant la mise en œuvre du PAI afin d'assurer la cohérence, le classement par ordre de priorité et l'enchaînement des activités; fixera des priorités et allouera aux projets les fonds fournis aux fins de la mise en œuvre du PAI, sous l'égide de l'Équipe de haute direction; aidera les projets et groupes thématiques à tirer parti des synergies et à surmonter les difficultés rencontrées en encourageant la coordination et les flux d'information entre groupes thématiques et projets; ralliera tout le personnel de l'Organisation grâce à un programme explicite de communication et de consultation, facilitera le travail d'équipe au sein de l'Organisation et le retour d'information sur la mise en œuvre du PAI, ainsi que les consultations et communications avec le personnel en poste au Siège et sur le terrain, tout en assurant la liaison avec l'Équipe chargée du changement de culture et le Groupe conjoint consultatif sur la réforme de la FAO.

Le Président du Groupe d'appui à la réforme est un membre du Groupe qui ne dirige pas une équipe ou un groupe thématique. Il supervisera le travail des diverses équipes travaillant à la mise en œuvre du PAI. Il convoquera des réunions et organisera des débats, tentera d'arbitrer les désaccords spécifiques, entretiendra des rapports étroits selon que de besoin avec les responsables de l'équipe chargée du changement de culture et du Groupe conjoint consultatif sur la réforme de la FAO et assurera l'interface avec l'Équipe de haute direction en lui soumettant des rapports oraux et écrits à intervalles réguliers. Le Président du Groupe d'appui à la réforme sera responsable du budget du Fonds fiduciaire pour la mise en œuvre du PAI pour le renouveau de la FAO en 2009.

Les équipes de projet mettent en œuvre des ensembles de mesures présentés dans le PAI. Elles incluent aussi bien des « fournisseurs de services » que des « clients » et solliciteront, le cas échéant, le concours de personnes extérieures. Des fonctionnaires des bureaux décentralisés pourront faire partie des équipes de projet correspondant à leurs capacités. Les équipes prépareront et tiendront à jour des plans pour leurs projets en identifiant clairement les principales étapes et les produits escomptés, les calendriers, les coûts et les risques; établiront tous les documents de fond ou contribueront à leur établissement, qu'il s'agisse de documents d'orientation générale, de circulaires, de notes, de sections du Manuel ou de modifications à apporter aux Textes fondamentaux aux fins de la mise en œuvre du PAI; géreront les fonds destinés au projet en question et feront rapport à ce sujet; tiendront des consultations avec les clients et d'autres membres du personnel concernés afin de solliciter des idées et des solutions novatrices et communiqueront régulièrement avec le personnel.

Les équipes de projet seront dirigées par des fonctionnaires techniques de rang supérieur (P5, D1 ou D2) possédant une connaissance et une expertise approfondies du domaine couvert. Les membres du personnel dirigeant des équipes de projet seront exemptés de leurs tâches normales, selon que de besoin. Les chefs des équipes de projet superviseront l'établissement de tous les documents de fond et organiseront leur examen et leur soumission aux organes compétents pour approbation.

Les chefs des équipes de projet se réuniront fréquemment entre eux et avec les dirigeants de leur groupe thématique afin d'assurer la cohérence, l'enchaînement et la mise en œuvre efficace de leurs activités.

Annexe 3 – Calendrier récapitulatif de l'élaboration du Cadre stratégique, du PMT 2010–13 et du PTB 2010–11

Étape	Activité	Calendrier	Menée par
1	Constitution des équipes chargées de la stratégie (incluant des fonctionnaires du Siège et des bureaux décentralisés)	D'ici à la fin décembre 2008	SDG responsables des objectifs stratégiques et fonctionnels
2	Formulation des objectifs stratégiques et fonctionnels, des résultats de l'Organisation et des indicateurs, y compris l'application des fonctions essentielles et les domaines d'action prioritaires	Décembre 2008 – mars 2009	Équipes chargées de la stratégie
3	Examen par les Comités techniques des projets de matrices de résultats (comme demandé par le Comité du Programme)	Mars–avril 2009	Comités techniques et SDG responsables des objectifs stratégiques
4	Examen par le Groupe de travail du CoC des projets de matrices de résultats, application des fonctions essentielles	Mars–avril 2009	Groupe de travail du CoC et SDG responsables des objectifs stratégiques et fonctionnels
5	Formulation des contributions de chaque unité aux résultats de l'Organisation (suppose un projet de nouvelle structure de l'Organisation)	Avril–mai 2009	Équipes chargées de la stratégie et unités concernées, y compris les bureaux décentralisés
6	Planification des ressources (contributions ordinaires et contributions volontaires) par rapport aux résultats de l'Organisation	Avril–mai 2009	Équipes chargées de la stratégie, Siège et bureaux décentralisés
7	Examen par le Groupe de travail du CoC de projets d'éléments du Cadre stratégique et du PMT	Mai 2009	Groupe de travail du CoC et SDG compétents
8	Premier examen par le Comité du Programme, le Comité financier et le Conseil des projets de matrices de résultats, des fonctions essentielles, des domaines d'action prioritaires et du cadre de ressources	Mai–juin 2009	Comité du Programme/Comité financier/Conseil; DGA et SDG
9	Examen, assurance de qualité, affinement des matrices de résultats et des ressources, fonctions essentielles et domaines d'action prioritaires dans un projet de PMT/PTB	Juin–juillet 2009	Équipes chargées de la stratégie avec les unités du Siège et les bureaux décentralisés
10	Examen par le Groupe de travail du CoC des matrices de résultats PMT/PTB définitives, avec ressources, délais et objectifs	Juin–juillet 2009	Groupe de travail du CoC et SDG compétents
11	Examen par le Comité du Programme et le Comité financier des matrices de résultats PMT/PTB définitives et des éléments du PTB, y compris le niveau du budget	Juillet 2009	Comité du Programme/Comité financier; DG, DGA et SDG

12	<i>Examen et recommandations par le Conseil et le CoC du Cadre stratégique, du PMT et du PTB</i>	<i>Septembre 2009</i>	<i>Conseil et CoC; DG, DGA et SDG</i>
13	<i>Dernière mise au point pour la Conférence</i>	<i>Octobre 2009</i>	<i>PBE en consultation avec les parties compétentes</i>
14	<i>Approbation définitive par la Conférence</i>	<i>Novembre 2009</i>	<i>Conférence; DG, DGA et SDG</i>

Annexe 5

Calendrier indicatif de travail du Comité de la Conférence pour le suivi de l'Évaluation externe indépendante de la FAO en 2009

1) Le Comité de la Conférence et ses groupes de travail ont un budget pour 12 journées de travail en 2009, soit 24 sessions d'une demi-journée. Les interprètes étant rémunérés à la journée, une journée doit obligatoirement comprendre deux sessions. En règle générale, le calendrier indicatif figurant ci-après prévoit une réunion par session, sauf pour le Groupe de travail I. Celui-ci, qui travaille sur le Cadre stratégique, le Plan à moyen terme 2010-13 et le Programme de travail et budget 2010-11 proposés par la Direction sur la base du nouveau cadre intégré fondé sur les résultats, se réunit généralement pendant une journée complète. D'après le calendrier, le Bureau ne devrait se

réunir qu'en cas de besoin; le cas échéant, il utiliserait pour mener ses travaux une heure du temps d'interprétation alloué à un groupe de travail ou au Comité de la Conférence pour le suivi de l'Évaluation externe indépendante de la FAO (CoC-EEI), le même jour qu'une autre session.

2) Les réunions devront être organisées avec une certaine souplesse, comme cela a été le cas jusqu'ici avec le CoC-EEI, qui a coordonné les horaires et les sessions des différents groupes de travail. À noter que le calendrier ci-après prévoit 28 sessions, soit quatre (deux journées) de plus que ce qui est prévu au budget, ce qui ne laisse aucune marge pour des sessions supplémentaires.

	CoC-EEI	Bureau	GT I Stratégie- PMT-PTB & structure organisationnelle	GT II Modification des Textes fondamentaux & composition du Conseil	GT III Questions relatives à l'administration, aux ressources humaines et aux finances & structure organisationnelle	Réunions clés de la FAO pour les travaux du CoC- EEI	Congés, réunions des institutions siégeant à Rome et réunions de la FAO moins directement liées aux travaux du CoC-EEI
Janvier (2 sessions)	<ul style="list-style-type: none"> • Accord sur les présidents et porte-parole des GT et sur les membres du Bureau • Programme de travail du CoC-EEI • Priorités et enchaînement des mesures prises par la Direction pour mettre en œuvre le PAI, sous réserve de la disponibilité totale des fonds • Mécanismes pour une meilleure participation des ONG • Changement de culture 	<p>Même jour que le CoC-EEI:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Confirmation de l'élection du secrétaire du CoC-EEI • Autres questions administratives 					

	CoC-EEI	Bureau	GT I Stratégie-PMT-PTB & structure organisationnelle	GT II Modification des Textes fondamentaux & composition du Conseil	GT III Questions relatives à l'administration, aux ressources humaines et aux finances & structure organisationnelle	Réunions clés de la FAO pour les travaux du CoC-EEI	Congés, réunions des institutions siégeant à Rome et réunions de la FAO moins directement liées aux travaux du CoC-EEI
Février (1 ou 2 sessions)	selon les besoins	selon les besoins	Session conjointe <ul style="list-style-type: none"> • Priorités et enchaînement des mesures prises par la Direction pour mettre en œuvre le PAI, sous réserve de la disponibilité totale des fonds • Mécanismes pour une meilleure participation des ONG • Divers 			CQCJ 2-4/02 (modification des Textes fondamentaux) CQCJ 22-23/02 (modification des Textes fondamentaux)	PAM 9-11/02 FIDA/Conseil des gouverneurs 18-19/02 Comité financier (PAM) 5-6/02
Mars (4 sessions)	selon les besoins	selon les besoins	Premier examen des projets (2 sessions)	Propositions de modification des Textes fondamentaux (à l'exception des dispositions relatives à la composition du Conseil) (1 session)		Comité financier 9-13/03 (Financement du PAI) Comité des pêches 2-6/03 et Comité des forêts 16-20/03 (projets de matrices de résultats)	PAM 24-25/03 Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique 26-31/3
			Session conjointe <ul style="list-style-type: none"> • suivi de la mise en œuvre • examen de la situation du budget du Fonds fiduciaire • GT I et III – réforme organisationnelle (1 session)				

Avril (4 sessions) ⁴	selon les besoins	selon les besoins	Deuxième examen des projets (2 sessions)			Comité de l'agriculture 22-25/04 (projets de matrices de résultats)	Pâques 12/4 CP 20-22/04 FIDA/Conseil d'administration 29-30/04
			1 h 30 de session conjointe • Réflexion sur les qualifications souhaitables pour le poste de Directeur général				
Mai (2 sessions)	selon les besoins	selon les besoins		Propositions de modification des Textes fondamentaux (1 session)	début mai: • Suivi de l'examen détaillé • Réforme des ressources humaines (1 session)	Comité financier & Comité du programme 11-15/05 (Eléments du Cadre stratégique, PMT et PTB, gestion axée sur les résultats, structure organisationnelle, méthodes de travail + Comité du programme – Charte du Bureau de l'évaluation, & Comité financier – Ressources humaines)	PAM 5-6/05
Juin (6 sessions)	• Propositions de modification des Textes fondamentaux • Concept de Réforme dans la croissance (1 session)	selon les besoins	Troisième examen des projets (2 sessions)	Composition du Conseil de la FAO (1 session)		Conseil 15-19/06 (Eléments du Cadre stratégique, PMT et PTB, gestion axée sur les résultats)	PAM 8-12/06 Codex 29/06-4/07
			Sessions conjointes • suivi de la mise en œuvre • examen de la situation du budget du Fonds fiduciaire • GT I et III – réforme organisationnelle (2 sessions)				

⁴ Deux éventuelles sessions supplémentaires ont été programmées pour avril. Les questions examinées à ces sessions seront définies en temps utile.

Juillet (6 sessions)	<ul style="list-style-type: none"> • Composition du Conseil de la FAO • Questions en suspens concernant les modifications des Textes fondamentaux • Concept de Réforme dans la croissance, suite (2 sessions)	selon les besoins	Quatrième examen des projets (2 sessions)	Composition du Conseil de la FAO (1 session)	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de l'examen détaillé • Réforme des ressources humaines (1 session)	CQCJ 13-15/07 (modification des Textes fondamentaux) Comité financier et Comité du programme 27-31/07 Cadre stratégique et PMT, PTB, gestion axée sur les résultats, structure organisationnelle + pour le Comité financier: gestion des ressources humaines	Codex 29/06-4/07
août	Pas de réunion						
septembre (6 sessions)	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation du rapport à la Conférence • suivi de la mise en œuvre • examen de la situation du budget du Fonds fiduciaire (3 sessions)	selon les besoins	Cinquième examen des projets (2 sessions)		Examen du rapport de gestion relatif aux dotations en effectifs des bureaux décentralisés, à leur emplacement et aux pays desservis (1 session)	CQCJ 23-25/09 (modification des Textes fondamentaux) Conseil 28/09-2/10	PAM 3-4/09 FIDA/Conseil d'administration 9-10/09 Aïd el-Fitr 21/09
octobre	Pas de réunion					Conseil 28/09-2/10	JMA 16/10
novembre	Pas de réunion					Conférence 14-21/11 Conseil 23/11	PAM 9-13/11